

Livret d'accueil des bénévoles d'Espoir 54



Le mot de la Présidente

Vous allez vous engager, librement et sans contrepartie, à donner de votre temps et votre attention à une activité au sein d'Espoir 54.

En choisissant notre Association,

- » Vous faites acte de solidarité et d'esprit citoyen envers les personnes qui nous accordent leur confiance pour les aider à trouver au sein de la société la place qui leur revient,
- » Vous contribuez à vaincre les préjugés qui s'attachent au handicap psychique,
- » Vous serez membre à part entière de ce que nous aimons appeler à Espoir 54

le **TREPIED** ■ Usagers – Professionnels – Bénévoles ■ sur lequel se partagent et se mettent en action, les idées, les projets et les activités de notre association.

C'est avec plaisir que nous vous accueillons parmi nous .

MERCI DE VOTRE ENGAGEMENT

Annie MOLON, Présidente d'ESPOIR 54



L'équipe de direction est heureuse de vous accueillir à Espoir 54.

Notre mission est simple, permettre à toute personne en situation de handicap psychique ou en situation de souffrance psychique de vivre le plus normalement possible au cœur de la société.

Pourquoi des bénévoles ?

Par définition le travail d'un professionnel repose sur une méthode et une technicité. Nous sommes là pour réaliser ce que l'on appelle l'inclusion sociale en permettant aux personnes accompagnées d'acquérir des habilités, qui doivent leur permettre de compenser les conséquences de leurs symptômes dans la vie quotidienne.

Mais il n'y a pas d'apprentissage sans expérimentation. En animant des ateliers vous allez leur permettre de mettre en pratique ce qu'ils ont pu apprendre dans un environnement bienveillant.

Soyez naturel et partagez avec eux une passion et la rencontre fera le reste.

L'équipe de direction et moi-même restons à votre disposition. Prenez le temps de venir nous rencontrer.

La complémentarité ne se décrète pas, elle se construit

Bienvenue !

Pour l'équipe de direction

Stéphane VOINSON

Psychologue directeur



LES FONDEMENTS DE L'ASSOCIATION

LA CRÉATION

C'était en 1998. Quelques familles adhérentes à l'Unafam se sont réunies, déplorant l'absence criante de structures d'accompagnement pour les personnes atteintes de troubles psychiques et décident alors en mai 1998 de créer l'association ESPOIR 54.

Durant deux ans, nous avons tenté de sensibiliser les tutelles, tout en organisant déjà des rencontres entre bénévoles et usagers de la santé mentale, autour d'activités : marche, théâtre, cuisine, chorale.

Une école désaffectée de la rue Chevert nous servait de cadre. A l'automne 2000, le Conseil départemental actait la création d'un service d'Accompagnement à la vie sociale (SAVS) et quelques mois plus tard, l'Agefiph autorisait l'ouverture d'un Dispositif d'Insertion en Milieu Ordinaire de travail (DIMO).

Nos quatre premiers salariés sont arrivés le 2 janvier 2001. Le rêve devenait réalité !

La petite équipe de professionnels, accompagnée de quelques membres fondateurs de l'association Espoir 54 se sont rendus en voyage d'étude à Lausanne pour s'inspirer de pratiques en réhabilitation psychosociale innovantes.

La philosophie d'Espoir 54 allait imprégner toutes nos actions, redonnant à l'usager une parole longtemps confisquée et une place d'acteur de son propre rétablissement. Le « trépied » usagers, bénévoles et professionnels s'engageait alors dans une formidable aventure humaine, sur les chemins de la citoyenneté.

“ Est bénévole toute personne qui s’engage librement pour mener une action non salariée en direction d’autrui, en dehors de son temps professionnel et familial ”



[Définition provenant d’un avis du Conseil économique et Social du 24 février 1993]

LES VALEURS PORTÉES PAR L'ASSOCIATION

L'association a pour but de favoriser l'accueil, l'accompagnement, l'insertion sociale et professionnelle des personnes atteintes de troubles d'origine psychique, afin de leur permettre de vivre le plus normalement possible au cœur de la cité.

« *Accompagner*

*C'est rejoindre l'autre dans son humanité
et ensemble, pas à pas, inventer le chemin. »*



Alexandre JOLLIEN

*Une bonne santé mentale permet aux individus de se réaliser,
de surmonter les tensions normales de la vie,
d'accomplir un travail productif
et de contribuer à la vie de leur communauté.*

Docteur Margaret CHAN , Directrice Générale de L'OMS

CHARTRE ETHIQUE ESPOIR 54

Introduire une réflexion éthique à Espoir 54 revient à :

« définir une sagesse pratique qui consiste à inventer des comportements justes, appropriés à la singularité des cas. »

de Paul RICOEUR « Soi-même comme un autre »

Les valeurs d'ESPOIR 54

Nous affirmons que chaque personne en situation de handicap psychique est une personne singulière, avec ses limites, ses richesses humaines et ses potentialités, capable d'apporter sa contribution à la vie de la cité.

Espoir 54 propose une transition vers la cité et un accompagnement vers le rétablissement.

La réflexion éthique introduit une notion de responsabilité

En effet, chacun quelle que soit sa place dans l'association (qu'il soit professionnel, usager ou bénévole) porte une responsabilité :

- ▶ **vis-à-vis des Usagers :**
respecter la personne, ses aspirations, ses besoins et sa liberté de choix.
- ▶ **vis-à-vis de soi :**
se former, s'informer, se questionner et reconnaître ses limites.
- ▶ **vis-à-vis des professionnels :**
favoriser la connaissance et la confiance mutuelle.
- ▶ **vis-à-vis des membres d'Espoir 54 :**
acquérir un ensemble de qualités, d'aptitudes, de savoirs et savoir-faire et de les mettre en synergie.
- ▶ **vis-à-vis du territoire :**
établir des liens avec l'ensemble des acteurs du champ médico-social, sanitaire et associatif pour mutualiser les compétences dans le but d'une réhabilitation psychosociale.
- ▶ **vis-à-vis de la société :**
faire évoluer les représentations sociales et contribuer à ce que les usagers prennent toute leur place dans la société.

MISSIONS ET ACTIONS D'ESPOIR 54

L'association Espoir 54 conserve une dynamique d'évolution pour s'adapter aux besoins des personnes accompagnées. Pour ce faire, Espoir 54 a créé des MAPH-Psy (Maison d'Accompagnement des Personnes en situation de Handicap d'origine psychique) implantées dans tous ses territoires d'intervention.

Les missions de chaque MAPH-Psy sont d'aider à :

- ▶ favoriser l'autonomie de la personne
- ▶ améliorer sa qualité de vie personnelle et/ou professionnelle
- ▶ acquérir des compétences pour la mise en oeuvre de son projet (projet de vie ou projet professionnel)
- ▶ redonner un sentiment d'utilité sociale
- ▶ permettre une citoyenneté active

Une **équipe pluridisciplinaire** (travailleurs sociaux, psychologues, ergothérapeutes, animateurs...) soutient la personne dans ses projets de réinsertion sociale et professionnelle.

Pour mener à bien ses objectifs, plusieurs services cohabitent au sein des MAPH-Psy :

S A V S

Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

SAMSAH

Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes

SAMSAH R

Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés Renforcé

D I M O

Dispositif d'Insertion en Milieu Ordinaire de travail

EPSIL

Équipe Pluridisciplinaire dédiée aux Situations d'Incurie dans le Logement

D T A

Dispositif de Transition et d'Accompagnement

A S E

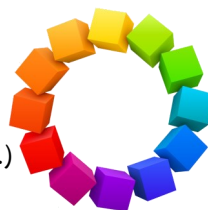
Appuis Spécifiques Espoir 54

Les MAPH-Psy ont pour mission également :

D'accueillir les personnes en souffrance psychique et lutter contre l'isolement :

Les MAPH-Psy abritent également un **G**roupe d'**E**ntraide **M**utuelle **GEM**, association à laquelle les usagers peuvent adhérer et au sein de laquelle ils peuvent s'investir avec d'autres personnes pour partager des activités de loisirs, partager leur expérience de vie et s'engager sur divers projets. Une équipe de **bénévoles** est également présente aux côtés des salariés pour proposer des espaces de vie sociale et de nombreuses activités réparties en **5 grandes thématiques** :

- ▶ Mise en Mouvement
(ex: atelier marche, pétanque...)
- ▶ Réflexion (groupes de paroles, d'écriture...)
- ▶ Loisirs et Culture
(ex: histoire et patrimoine, théâtre, dessin...)
- ▶ Apprentissages (ex: anglais, cuisine, théâtre, ...)
- ▶ Utilité sociale
(ex : Les Petites Bidouilles, Bénévol' Intérim)

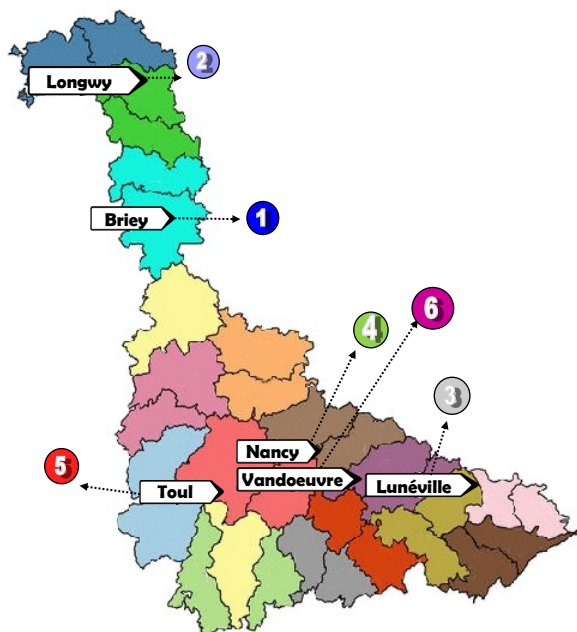


De lutter contre la stigmatisation des personnes en situation de handicap psychique :

Bénévoles, usagers et professionnels peuvent participer et/ou intervenir dans des colloques, des journées de formation. Tous les acteurs de l'association Espoir 54, de par leurs diverses actions et investissements permettent un changement de regard sur la maladie psychique.

ORGANISATION & FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

COORDONNÉES



- 1** MAPH - PSY DE BRIEY
5 Avenue Albert de Briey
54150 VAL DE BRIEY
☎ : 03 82 22 98 80
Maph-psy-briey@espoir54.org



- 2** MAPH - PSY DE LONGWY
5, rue de l'Eglise
54400 LONGWY
☎ : 03 82 44 69 80
Maph-psy@espoir54.org



- 3** MAPH - PSY DE LUNÉVILLE
2 rue de la Charité
54300 LUNÉVILLE
☎ : 03-55-06-40-48
Maph-psy-lunéville@espoir54.org



- 4** MAPH - PSY DE NANCY
28 bis rue Colonel Courtot
de Cissey
54000 NANCY
☎ : 03 83 55 00 00
Maph-psy-nancy@espoir54.org



- 5** MAPH - PSY DE TOUL
428 rue de Briffoux
54200 TOUL
☎ : 03 72 33 03 00
Maph-psy-toul@espoir54.org



- 6** MAPH - PSY DE VANDOEUVRE-LES-NANCY
2 rue Jacquard
54500 VANDOEUVRE-
LES-NANCY
☎ : 03 83 54 85 04
Maph-psy-vandoeuvre@espoir54.org





DROITS DES BÉNÉVOLES

Espoir54 s'engage à l'égard de ses bénévoles :

en matière d'information :

- à les informer sur les finalités de l'Association, le contenu du Projet Associatif, les principaux objectifs de l'année, le fonctionnement et la répartition des principales responsabilités,
- à faciliter les rencontres souhaitables avec les dirigeants, les autres bénévoles, les salariés permanents et les bénéficiaires,

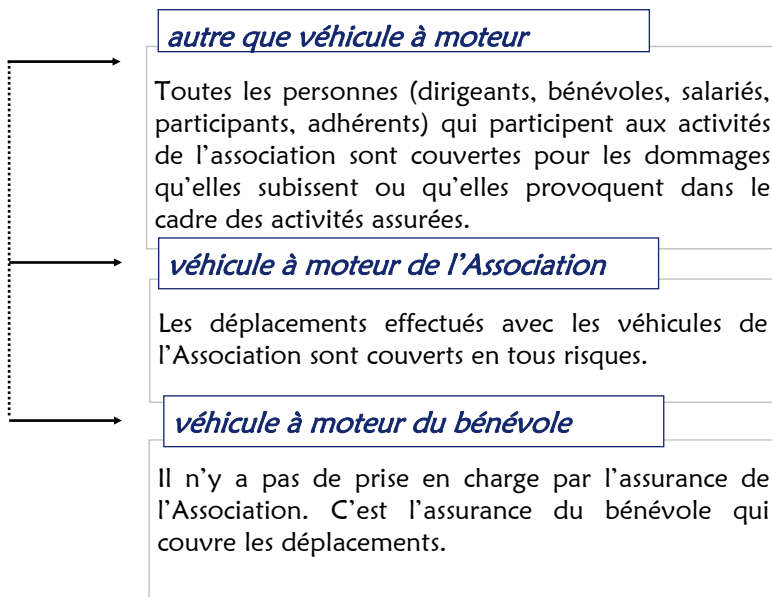
en matière d'accueil et d'intégration :

- à les accueillir et à les considérer comme des collaborateurs à part entière, et à considérer chaque bénévole comme indispensable,
- à leur confier, bien sûr en fonction de leurs besoins propres, des activités en regard avec leurs compétences, leurs motivations et leur disponibilité,
- à définir les missions, responsabilités et activités de chaque bénévole,

- ➔ à assurer leur intégration et leur formation par tous les moyens nécessaires et adaptés à la taille de l'Association : formation formelle, tutorat, constitution d'équipes...
- ➔ à organiser des points fixes réguliers sur les difficultés rencontrées, les centres d'intérêts et les compétences développées,
- ➔ à leur fournir une attestation d'engagement bénévole

en matière de couverture assurantielle (cf. annexe) :

- ➔ à leur garantir la couverture et le bénéfice d'une assurance responsabilité civile dans le cadre des activités confiées.



→ à rembourser les frais ou fournir une attestation fiscale (abandon de créances) à partir des déclarations annuelles dans les conditions définies ci-dessous :



Concernant les fiches remboursements de frais,
s'adresser à chaque MAPH-Psy

Nature des frais	Nature	Documents (cf annexes)
Frais trajet domicile – association	Abandon de créances	Fiche de déclaration annuelle (frais et kilomètres)
Déplacement dans le cadre des activités (si aucun véhicule d'Espoir 54 n'est disponible)	Abandon de créances ou remboursement de frais	Fiche de déclaration annuelle (frais et kilomètres) ou fiche de remboursement de frais
Frais liés aux activités (si aucun moyen de paiement d'Espoir 54 n'est disponible)	Remboursement de frais	Fiche de remboursement de frais
Frais de missions de représentation des bénévoles membres du bureau et CA	Remboursement de frais ou abandon de créances	Fiche de remboursement de frais ou Fiche de déclaration annuelle (frais et kilomètres)

L'Association, représentée par la Présidente, conserve le droit d'interrompre l'activité et la mission d'un bénévole.

OBLIGATIONS DES BÉNÉVOLES

L'activité bénévole est librement choisie ; il ne peut donc exister de liens de subordination, au sens du droit du travail, entre l'association et ses bénévoles, mais ceci n'exclut pas le respect de règles et de consignes.

Les bénévoles peuvent interrompre à tout moment leur collaboration, mais s'engageant, dans toute la mesure du possible, à respecter un délai de prévenance raisonnable.



LE BÉNÉVOLE S'ENGAGE :

- à adhérer à la finalité et à l'éthique de l'Association,
- à se conformer à ses objectifs,
- à respecter l'organisation, le fonctionnement de la MAPH-Psy dont il dépend (réservation de salle, utilisation du matériel...),
- à respecter le règlement intérieur d'Espoir 54,
- à assurer de façon efficace sa mission et son activité, sur la base des horaires et disponibilités choisis conjointement, au sein d'une « convention d'engagement » et éventuellement après une période d'essai,
- à exercer son activité de façon discrète, dans le respect des convictions et opinions de chacun,
- à considérer que le bénéficiaire est au centre de toute l'activité de l'Association, donc à être à son service, avec tous les égards possibles,
- à collaborer avec les autres acteurs de l'Association : professionnels, usagers et bénévoles,
-

PROFIL ET MISSIONS DU BÉNÉVOLE

Espoir 54 a plusieurs profils de bénévoles :



- ▶ des bénévoles qui animent des activités ou assurent l'accueil des personnes en situation de handicap d'origine psychique
- ▶ des bénévoles qui apportent leurs compétences dans la gouvernance associative.

QUALITÉS ATTENDUES

Accueillants et animateurs d'activités : ce sont surtout des qualités humaines qui sont attendues. Aimer converser, proposer une activité de manière spontanée, manifester bienveillance et empathie.

Il est possible en tant qu'animateur, d'intégrer une activité existante (cuisine, marche, théâtre, écriture, jardinage, chorale, bricolage, jeux de société etc...)

Bénévoles dans la gouvernance administrative : une expérience professionnelle ou associative, des compétences, de l'inventivité, de la persévérance, du temps...



PARCOURS DU BÉNÉVOLE

- ▶ Votre référent animation et accueil :
François GREMILLET - Responsable bénévoles
- ▶ Votre référent dans la gouvernance administrative :
Annie MOLON , Présidente d'Espoir 54



VOTRE PREMIÈRE RENCONTRE

Vous serez accueilli par le responsable du bénévolat, de la coordinatrice d'action sociale et d'un usager.

Les personnes présentes :

.....

.....

.....



Les activités que vous souhaitez découvrir :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

A large rectangular area with a blue border and a soft blue glow, containing 20 horizontal dotted lines for writing.

FORMATIONS DES BÉNÉVOLES

FORMATIONS PROPOSÉES PAR ESPOIR 54



Espoir 54 propose régulièrement des formations accessibles aux bénévoles et s'engage à communiquer les dates des sessions.

L'association propose également la possibilité de participer à des colloques ou des journées d'étude dont le thème est en lien avec les valeurs et les missions d'Espoir 54.

Espoir 54 organise une formation pour les nouveaux arrivants.

En tant que bénévole vous pouvez faire remonter vos besoins en matière de formation.



ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Les associations font partie de l'économie sociale et solidaire.

L'économie sociale et solidaire (ESS) rassemble un ensemble d'entreprises organisées sous forme de coopératives, mutuelles, associations, ou fondations, dont le fonctionnement interne et les activités sont fondés sur un principe de solidarité et d'utilité sociale.

Leurs modes de gestion sont démocratiques et participatifs. Elles encadrent strictement l'utilisation des bénéfices qu'elles réalisent : le profit individuel est proscrit et les résultats sont réinvestis.

« Avec ses 20 millions de bénévoles et 1,8 millions de salariés, le monde associatif est une des forces vives les plus puissantes de notre pays.

Sur tous les fronts, sur l'ensemble des territoires et à l'international, au plus près des besoins, les associations agissent et innovent chaque jour dans l'intérêt général.

Actrices de l'économie, elles créent de l'emploi, génèrent de l'activité, impulsent des projets.

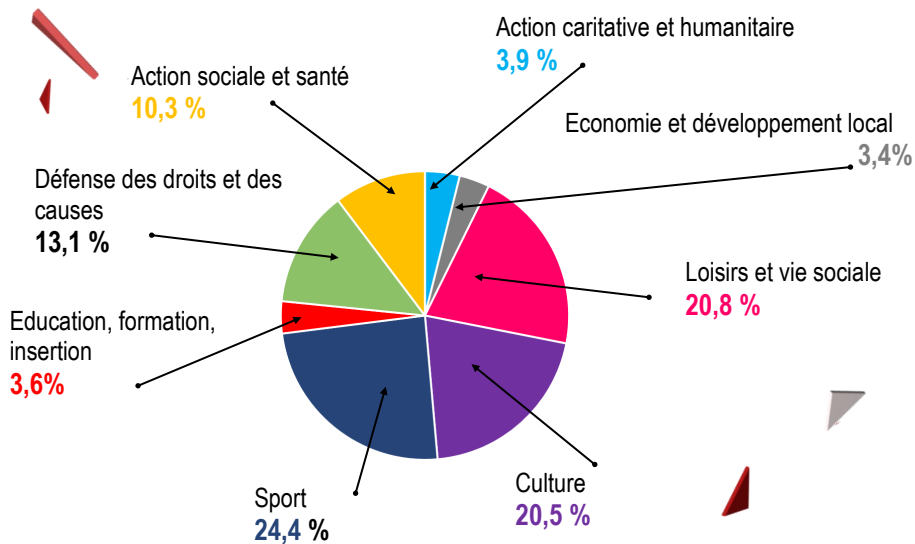
Organisées en réseaux, fédérations, unions aux différents échelons territoriaux, elles sont des interlocuteurs des pouvoirs publics. »

source : www.lemouvementassociatif.org sources 2021

AU NIVEAU NATIONAL

IL Y A 1,3 MILLIONS D'ASSOCIATIONS EN FRANCE

DONT

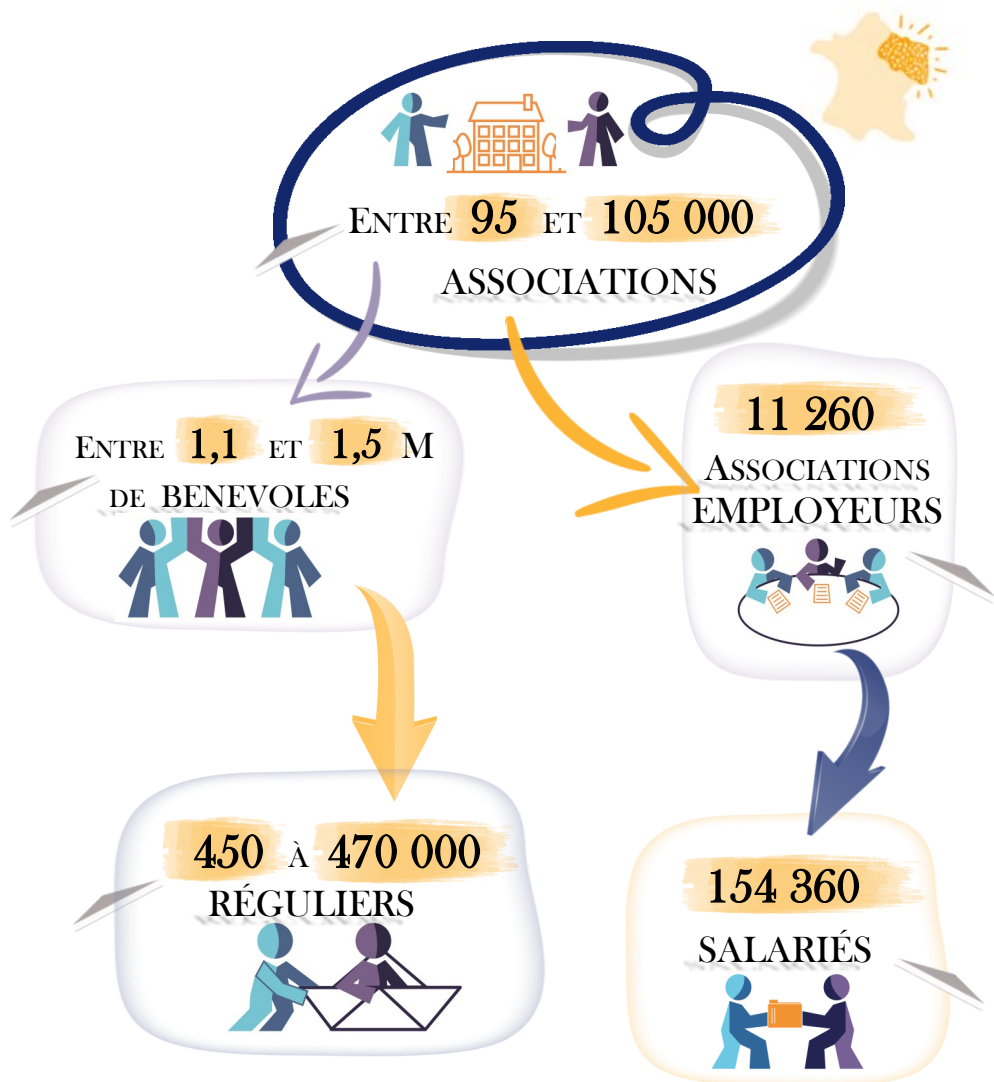


1 FRANÇAIS SUR 2

EST MEMBRE D'UNE ASSOCIATION

SI ON DEVAIT VALORISER LE
BÉNÉVOLAT ,
IL REPRÉSENTERAIT

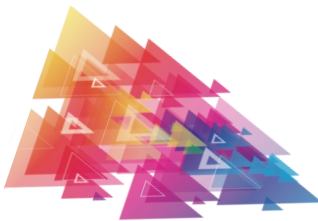
1,5 DU PIB



Nos remerciements au mouvement associatif
Grand Est
qui nous a servi de référence.

<https://www.lemouvementassociatif-grandest.org>

Nos remerciements également à l'ensemble des
personnes qui ont participé à la réalisation de ce
document et à Sandrine Monti qui en a effectué
l'illustration.





*On n'est jamais aussi heureux que
dans le bonheur qu'on donne.*

Donner, c'est recevoir.

L'Abbé Pierre



Mes notes :



Handwriting practice area consisting of 15 horizontal dotted lines.

Pôle administratif

25 rue de Saurupt
54000 NANCY

03.83.22.25.72

Site internet

www.espoir54.org

